



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE
Actualité

ÉDITION

N° 87

SEPT 2022



INAUGURATION DE L'OEUVRE COLLECTIVE

Tombée à l'eau, l'activité de reproduction des œuvres citoyennes a été coupée court à cause de l'orage qui s'est abattu sur les chapiteaux extérieurs le 16 août dernier. Ce montage plus grand que nature, qui sera érigé au parc des Générations, prend l'allure d'une peinture à numéros sur laquelle petits et grands étaient invités à laisser leur trace.

Ce projet, rendu possible grâce à Desjardins Granby—Haute-Yamaska, la Municipalité et l'Atelier 19, comprend les créations de citoyennes et citoyens, sur les thèmes de la famille, des aînés, de l'environnement et de l'agriculture: les valeurs de la municipalité.

Malgré le manque de coopération de dame nature lors de la journée de reproduction des œuvres, nous n'avons pas laissé tomber le projet! L'Atelier 19 a travaillé à récupérer tout ce qui a survécu à la pluie torrentielle pour reconstruire l'œuvre.

Il y aura inauguration du projet cet automne, lors d'une conférence de presse où tous seront les bienvenus! Restez à l'affût des prochaines publications et soyez des nôtres pour cette cérémonie qui souligne le côté artistique et rassembleur de notre municipalité à travers son œuvre collective, née de la collaboration de ses citoyennes et citoyens.

Ce sera un rendez-vous à ne pas manquer au parc des Générations.



Sainte-Cécile-de-Milton

MOT ^{du} MAIRE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Dernièrement, nous avons reçu beaucoup de commentaires concernant la sécurité dans nos quartiers résidentiels, que ce soit via Facebook Famille Sainte-Cécile, courriels ou autres. Dans un premier temps, je tiens à vous dire que le conseil en a pris acte.

À cet effet, le sujet a longuement été abordé lors de nos dernières rencontres préparatoires. C'est un sujet sensible, difficile à trancher, d'autant plus que les propositions ou commentaires reçus vont dans plusieurs directions. À raison ou à tort, et ce sans jugement, c'est le constat que l'on en fait. De plus, nous, les membres du conseil, sommes souvent partagés et même divisés sur ce que nous devrions mettre en place pour assurer une meilleure sécurité dans nos rues résidentielles.

Dos d'âne, affichages, obstacles, arrêts, diminuer la vitesse, augmenter la présence policière, nommez-les tous. Qu'est-ce qui est le plus approprié? Qu'est-ce qui fait l'unanimité et qui répond à votre préoccupation première, la sécurité? Je vous rassure, le conseil est à la même place que vous à ce sujet.

Maintenant que fait-on? Le conseil a décidé de prendre un peu de recul et d'évaluer ce qui se fait ailleurs, de discuter avec les corps policiers à savoir, pour eux qui circulent dans nos municipalités, quelles sont leurs observations, quelles sont les meilleures pratiques, que nous recommanderaient-ils? Le sujet sera traité de nouveau lors de nos prochaines rencontres préparatoires. Serons-nous prêts à prendre des décisions? Difficiles à dire en ce moment, mais c'est à notre agenda et nous vous tiendrons informés.

Une décision a toutefois été prise et entrera en vigueur dans les prochaines semaines. Il s'agit de l'abaissement de la vitesse dans nos quartiers

résidentiels, qui passera de 50 km/h à 40 km/h. Une signalisation sera mise en place, annonçant sous peu sa date d'entrée en vigueur.

Cette décision ne signifie pas que nous mettons un terme aux enjeux de sécurité routière, au contraire, mais c'est un pas, on l'espère tous, dans la bonne direction.

Pour conclure, un fait demeure : chacun est responsable de sa conduite, de sa vitesse et du respect de la signalisation. Malgré tous nos efforts, la mesure la plus efficace demeure votre préoccupation de tous, de nos jeunes. Votre prudence ne coûte rien et fait partie sans aucun doute d'une des meilleures solutions à mettre en pratique. Donc prudence, d'autant plus que la Sureté du Québec sera plus présente dans nos quartiers résidentiels.

Un mot sur l'absence de la publication de l'*Actualité*, on s'en excuse. Je sais que plusieurs parmi vous se demandent quel sera le moyen de communication, croyant que l'*Actualité* avait été abandonné. Pas du tout, au contraire: nous avons dû le mettre sur pause pour nous concentrer sur d'autres enjeux demandants, tels que le camp de jour, qui était devenu une priorité pour le conseil. Ceci étant dit, l'*Actualité* sera de retour de façon bimestrielle comme avant.

Pour conclure, je me devais, au nom du conseil, de souligner le travail des Loisirs Ste-Cécile inc. en collaboration avec la Municipalité et nos commanditaires. Ils vous ont concocté toute une journée remplie d'activités pour la Fête nationale, à laquelle vous avez répondu en grand nombre, et votre présence nous a tous réjouis. Un merci très spécial à nos bénévoles et commanditaires. On se retrouve l'an prochain avec d'autres belles surprises.

Vous êtes notre raison d'être.

PAUL SARRAZIN / MAIRE



ORDRE ^{du} JOUR

Pour les ordres du jour des séances du conseil municipal du mois de **mai, juin, juillet** et **août**, veuillez vous référer au site Internet de la municipalité:

miltonqc.ca/municipalite/calendrier-des-seances-du-conseil/

INFOS CITOYENS

LA LIMITE DE VITESSE DIMINUERA À TRAVERS LA MUNICIPALITÉ

Suivant de nombreux commentaires reçus en lien avec la sécurité dans nos quartiers résidentiels, le conseil municipal de Sainte-Cécile-de-Milton a pris la décision de réduire la limite de vitesse permise à 40 km/h dans certains secteurs.

C'est en effet pour répondre à une demande citoyenne bien présente que le conseil a longuement discuté des possibilités qui s'offraient à lui, afin de veiller à la sécurité de tous dans les rues de la municipalité.

Quelques options ont été sélectionnées, telles que le changement de la limite de vitesse, et l'augmentation de la présence policière sur le territoire. La sécurité routière reste l'affaire de tous. C'est pourquoi nous



vous demandons votre collaboration, citoyennes et citoyens, afin de faire de nos rues un endroit sûr, où il est possible de marcher, de jouer et de vivre sans crainte.



À Ste-Cécile, on RÉCU-PILE

Les chiffres ont parlé ! Les grands gagnants du défi RÉCU-PILE de cette année sont:

Abygaëlle Lussier

Liam Rivard

L'initiative qui a pour objectif d'éviter les répercussions des métaux lourds dans nos lieux d'enfouissement sanitaire se répète pour l'année à venir. Les élèves peuvent apporter leurs piles usagées à l'école primaire, où ils recevront un coupon récompense pour chaque apport de 5 piles. Ces coupons donneront l'opportunité à une ou un élève de remporter un chèque cadeau de 200 \$ dans le magasin de sport de son choix. Protéger notre environnement, c'est payant! Sachez qu'un contenant de récupération de piles est aussi installé à l'Hôtel de ville, pour tous ceux qui ne peuvent pas participer au concours, mais qui ont tout de même l'environnement à cœur!



PLANTATION DES 6^E ANNÉE

L'édition 2022 de la plantation des 6^e année a marqué en beauté la fin de leur parcours scolaire à l'école primaire de Sainte-Cécile-de-Milton.

En effet, le 22 juin dernier, les 33 élèves des classes de Julie Dufresne Choinière et de Karine Montreuil ont pu mettre à l'œuvre leur talent en jardinage et ont ensemble planté plus d'une quinzaine de vivaces dans le parc des Générations, laissant ainsi une trace de leur passage dans leur municipalité.

Cette tradition a été rendue possible cette année grâce à la collaboration des *Vivaces d'Émilie*, qui ont gracieusement offert les vivaces, *Lacoste Paysagistes Inc.*, qui a fourni la terre pour le projet et *J.C. Ostrowski spécialiste du Décor Extérieur*, qui a exécuté la préparation du sol.

Les élèves de 6^e année ont aussi eu droit à un cidre sans alcool de la part de la *Cidrerie Milton*, pour célébrer la fin de cette belle étape académique.

La plantation des 6^e année est une autre réalisation signée :

- Le comité **AGIR VERT**



Les Vivaces d'Émilie



CIDRERIE

MILTON

VERGERS FAMILIAUX
D.1927



Nettoyage des ponceaux

Comme chaque année à l'automne, nous avons une accumulation de résidus de sédiments et de feuilles qui contribue au blocage des ponceaux et à leur mauvais fonctionnement.

Ainsi, **nous invitons les propriétaires au nettoyage préventif à la fin de l'automne.** Ceci permettra d'éviter le blocage du ponceau et les dommages au fossé et au pavage de la rue lors de la crue printanière.

Brûlage des feuilles mortes

Il est interdit à toute personne d'allumer un feu d'abattis (brûlage de branches, de feuilles mortes ou de matières similaires) à l'intérieur du périmètre urbain et sur les terrains dont la superficie est inférieure à 5 000 m² en zone agricole. Dans les autres circonstances, un permis, accompagné de conditions, est nécessaire avant de procéder à un tel feu. Contactez le responsable de l'urbanisme pour en savoir plus à ce sujet au 450-378-1942 poste 132.

ABRIS D'AUTOS ET AUTRES ABRIS

La présence d'un abri d'auto ou autre abri temporaire sur votre terrain est autorisée du **15 octobre jusqu'au 15 avril** de l'année suivante. En dehors de cette période, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).

ÉCOCENTRES : ouverts ou fermés lors de la fête du Travail ?

Les écocentres de Granby et de Waterloo seront **fermés** lors de la fête du Travail, ce lundi 5 septembre. Ils reprendront leur horaire normal dès le lendemain.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :

Vous avez profité de l'été pour rénover votre demeure et vous avez plusieurs matériaux à vous débarrasser? Il faut les amener aux écocentres! En effet, les matériaux de construction ne sont pas acceptés dans la collecte des déchets ni dans les encombrants. Pour plus d'information sur les matières acceptées aux écocentres, consultez le GENEJETER.COM/RECUPERER-AUX-ECOCENTRES

Service de vidange de votre fosse septique

À compter du 29 août, la MRC de La Haute-Yamaska (MRC) procédera à la vidange des fosses septiques prévues en 2022. Les propriétaires concernés recevront bientôt un avis indiquant la semaine de la période de vidange.

Préparez-vous à la vidange en suivant l'ensemble des consignes indiquées sur l'avis. Votre fosse septique et votre propriété doivent être prêtes à l'opération de vidange au plus tard le dimanche précédant la période indiquée sur votre avis. De plus, il est de votre responsabilité d'aviser la MRC de toute situation particulière, avant le mercredi précédant votre période de vidange.

Nous vous invitons à consulter le lien suivant pour plus d'information :

haute-yamaska.ca/vidange-des-fosses-septiques/

Programme RénoRégion : Ouverture de la programmation 2022-2023

Voici certaines modifications apportées :

- * La fixation de la valeur uniformisée maximale d'un logement admissible à 150 000 \$ pour les trois prochaines années;
- * L'augmentation du montant d'aide financière maximale à 20 000 \$ ou 25 000 \$ selon le revenu du ménage;
- * L'augmentation du coût minimum des travaux admissibles à 3 500 \$;
- * Révision des critères d'admissibilité de certains travaux;
- * Enfin, l'obligation de traiter en priorité les demandes présentées par des personnes n'ayant jamais bénéficié du programme.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire disponible au haute-yamaska.ca/programmes-daide-a-la-renovation-residentielle/ et apportez-le aux bureaux de la MRC, situés au 76 rue Dufferin, Granby.



Les bacs de matières résiduelles doivent avoir le couvercle fermé lorsqu'ils sont placés au bord de la route.

Les objets qui se trouvent par terre ne seront pas récupérés par la collecte.

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de
Sainte-Cécile-de-Milton



Sainte-Cécile-de-Milton

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2023

Prenez avis, par les présentes, donné par le soussigné que le sommaire du rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton sera, **en 2023**, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures d'ouverture régulière.

Conformément aux dispositions de l'article 75 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi sur la fiscalité municipale.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;

- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de La Haute-Yamaska
76, rue Dufferin
Granby (Québec)
J2G 9L4

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ou en ligne;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement de la MRC de La Haute-Yamaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 18 août 2022.

Francis Pelletier

Directeur général adjoint, administration et finances



CLINIQUE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE

Tout comme l'année dernière, il y aura une clinique de vaccination contre la grippe à la salle communautaire cet automne.

Les détails seront publiés vers le début du mois d'octobre.

LA GRANDE MARCHÉ PIERRE LAVOIE



« Guérir oui, mais prévenir c'est encore mieux. »

La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton vous invite à participer à sa 4^e édition de la Grande marche Pierre Lavoie, qui aura lieu le dimanche 16 octobre 2022 dans les rues de la ville.

Le départ se fera en début d'après-midi dans la cour extérieure de l'école Ste-Cécile . Un parcours de 5 km sera établi à travers les quartiers et il sera accessible pour tous, même pour les familles avec poussette et les chiens en laisse!

« La pratique de l'exercice physique constitue le traitement par excellence pour prévenir un large éventail de maladies importantes » affirme la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ), qui organise conjointement La Grande marche avec la fondation du Grand défi Pierre Lavoie.

Inscriptions

Courrez—ou plutôt, marchez—vous inscrire sur le site web ONMARCHÉ.COM

C'est une occasion pour se rassembler en famille ou entre amis et profiter du grand air. En plus, c'est gratuit et tout le monde peut y participer!



Médecins de famille recherchés

Vous êtes médecin et vous avez envie de participer à ce mouvement provincial? Joignez-vous à nous pour cet événement de sensibilisation à l'exercice physique. Envoyez-nous un courriel à viocommunautaire@miltonqc.ca

Bénévoles recherchés

Vous avez envie de vous impliquer dans votre communauté et de partager votre intérêt pour l'activité physique? Joignez-vous à nous pour cet événement rassembleur. Envoyez-nous un courriel à viocommunautaire@miltonqc.ca



NOUVELLE AIRE DE PÉTANQUE

DU SPORT À TOUS LES NIVEAUX

Les membres du conseil de Sainte-Cécile-de-Milton ont à cœur leurs aînés et quoi de mieux pour leur santé que l'activité physique?

En réponse à la demande des citoyens faite ce printemps, la Municipalité a décidé de mettre de l'avant la construction d'un terrain de pétanque pour que tous puissent y jouer et socialiser à l'extérieur avec leurs proches.

En effet, l'équipe des travaux publics a réalisé, en juillet, une nouvelle aire de pétanque à deux allées sur le terrain de l'Hôtel de ville, à côté de la bibliothèque libre-service. Aucune réservation n'est requise pour y jouer, il suffit d'avoir l'équipement.

LE PLAN DE MATCH

Les allées de pétanque étant fonctionnelles, les installations pour le terrain ne sont toutefois pas tout à fait terminées: la Municipalité veut y ajouter un pavillon couvert ainsi qu'un système d'éclairage afin de pouvoir profiter du terrain en fin de journée et de pouvoir se réfugier en cas de pluie.



« Depuis la création du terrain, nous avons plein de nouveaux joueurs ! »
- Lucienne Riel, Présidente du Club de l'âge d'or de Ste-Cécile-de-Milton



Le comité d'Arts et Culture de Sainte-Cécile vous informe des prochains ateliers qui se tiendront durant la **saison d'automne** 2022. Ces ateliers, ouverts à tous, se déroulent au presbytère tous les 3^e mercredis du mois, à 19 h. Pour toute question, contactez **Mme Yvette Lussier au 450 378-8644**

21 septembre	Pantoufles (crochet)
19 octobre	Décorations avec fleurs séchées
16 novembre	Cadre de Noël
14 décembre	Souper

Du bricolage et de l'artisanat sont planifiés selon la demande. N'hésitez pas à faire des propositions!

Carte de membre : 10,00 \$

REMERCIEMENTS À :



MUNICIPALITÉ SAINTÉ-CÉCILE-DE-MILTON

Pour l'organisation de cet évènement majeur, la fête Nationale, celle de toute la population québécoise. Merci à M. Paul Sarrazin, le maire, et aux membres du conseil pour la confiance apportée à tous les bénévoles qui se sont impliqués, à Karine Laplante, coordonnatrice de cet évènement, aux employés municipaux, aux animatrices du camp de jour (Coconut, Libellule, Skippy, et Ciboulette), à vos bénévoles Manon, Linne et Éric. Merci pour le chapiteau, la scène et toute la technique ; les accessoires sont d'une grande importance pour un succès assuré. Nous sommes reconnaissants pour les jeux gonflables, le chansonnier Yannick Hamel, les Mr. Freeze, le maquillage pour enfants et les feux d'artifice, qui sont des atouts considérables.

INOX MILTON INC.

Entreprise spécialisée dans la fabrication de produit en acier inoxydable et en aluminium

Merci à M. Francis Choinière et Mme Sabrina Bachand, propriétaires d'INOX MILTON INC., qui se sont grandement impliqués dans cet évènement, en nous apportant plusieurs idées, ainsi qu'une généreuse contribution financière, qui a aidé à financer le spectacle haut en couleur d'Henri Godon ainsi qu'une paire de billets pour assister à un match des Canadiens de Montréal. Merci aussi pour la contribution aux jeux gonflables, aux chandails des bénévoles et pour le popcorn.

LES LOISIRS STE-CÉCILE INC.

LES LOISIRS STE-CÉCILE INC. est une entité indépendante de la Municipalité. Les membres du conseil d'administration sont Joanne Harnois, présidente, Martin Bruneau, vice-président, Lyne Paradis, trésorière, Karine Laplante, secrétaire, Jacqueline Meunier, Ginette Prieur, Pierre Bernier, Rebecca Vandal, Evelyne Lussier et Anika Scott. La Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton nous a donné l'opportunité de nous associer avec eux dans ce beau projet. Beaucoup d'efforts et de temps ont été déployés pour que cette fête reste mémorable.

Nos bénévoles, Félix, Jennifer C, Marc-André, Joshua, Mégane, Dave, Lucie, Michel, Jules, Denise, Diane, Loïc, Yoakim, Teyla et Coralie, ont énormément collaboré au succès de cette journée et nous en sommes très reconnaissants. Un grand merci à Jennifer Bruneau pour son implication inestimable dans l'organisation de la cantine et dans la fabrication des jeux avec ses bénévoles.

LES LOISIRS STE-CÉCILE INC. a profité de cette occasion pour amasser des fonds pour les prochaines activités qui seront offertes aux enfants et aux résident(e)s de cette paroisse.

COMMANDITES VOLONTAIRES VERSÉES AUX LOISIRS STE-CÉCILE INC.

ISOLATION NORDIC	400,00 \$
FADOQ	200,00 \$
INDUSTRIE LASSONDE INC.	450 petits jus
CHAUSSURES POP	4 bons d'achat de 25,00 \$ chacun

COLLABORATEURS

CIDRERIE MILTON	Marc-Antoine Lasnier, propriétaire
CANTINE BOUCHE-TROU	Mathieu Hamel, propriétaire
DÉPANNEUR MILTON	Marie-Anne Brodeur
MME PAULINE JACQUES	
MME LUCIENNE RIEL	

**Les Loisirs Ste-Cécile inc.
remercie chacun d'entre
vous pour votre
implication à la
fête Nationale
2022.**





LES INSTRUCTEURS SONT LES SEULS RESPONSABLES DES INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS DES COURS.

Veuillez vous référer à eux pour les modalités de remboursement. Les responsables des cours se réservent le droit d'annuler l'activité si elle ne recueille pas suffisamment d'inscriptions.



ATELIER PRÊTS À RESTER SEULS!

Dès 9 ans

DIMANCHE
13 NOVEMBRE

10 h à 16 h | Un cours
Salle communautaire

40 \$ +txs

En collaboration avec Atout Plus, ce cours vise à doter les jeunes de compétences utiles et adaptées à leur âge, tout en renforçant leur capacité à assurer leur propre sécurité. Ils apprendront à bien réagir à toutes sortes de scénarios, dans leur communauté ou à la maison, et seront ainsi Prêts à rester seuls!

Instructeur : Claudine Gagnon | bonjour@claudinegagnon.com | 438 888-5518

COURS DE DANSE COUNTRY POP

Pour tous

SAMEDIS

DÈS LE 24 SEPTEMBRE

10 \$ / cours

Salle communautaire

10 h : débutant
11 h : intermédiaire
13 séances

Instructeur : Jaimy M-Brien
jaimymb@gmail.com
450 405-3329



COURS DE YOGA HATHA FLOW

Adultes

JEUDIS

DÈS LE 29 SEPTEMBRE

144 \$ ou
16 \$ / cours | Gymnase de l'école

19 h 30 à 20 h 30
12 séances

Instructeur : Vanessa Marquis
vanessa_marquis16@hotmail.com
450 521-6606
Facebook: Vanessa Marquis - professeur de yoga

COURS DE GYMNASTIQUE

5 à 11 ans

MARDIS

DÈS LE 20 SEPTEMBRE

225 \$ | Gymnase de l'école

17 h 45 à 19 h 15
10 séances

Instructeur : Isabelle Giasson
academieisabellegiasson@hotmail.com
450 919-1095

Vous avez
DES IDÉES D'ACTIVITÉS LIBRES?

Nous avons des plateaux disponibles

**VOTRE
DATE!**

GRATUIT
Gymnase de l'école

De quelle heure à quelle heure?
Vous décidez.

Contactez Karine Laplante | 450 378-1942 poste 126
viecommunautaire@miltonqc.ca



**MISE EN FORME
MIX N' MATCH**
Adultes

MERCREDIS
DÈS LE 14 SEPTEMBRE

96 \$ | Gymnase
de l'école

18 h 30 à 19 h 30
8 séances
intermédiaire à avancé
Posture, équilibre, musculation,
exercices cardio-vasculaire,
abdos et étirements.
Matériel requis: Tapis, tube
élastique avec poignés, ballon
suisse, espadrilles

Instructeur : Isabelle Lavoie
zazoulavi@gmail.com
450 775-6580

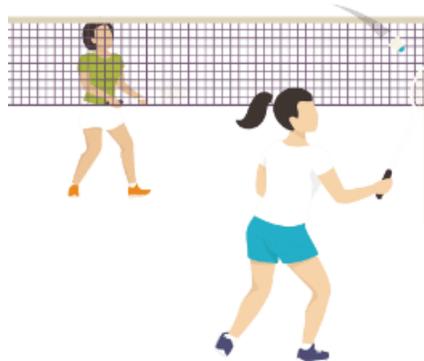
**COURS DE
SKATEBOARD**
Jeunesse

MERCREDIS
DÈS LE 14 SEPTEMBRE

**50 \$ à
60 \$** | Skatepark, parc
des Générations

4 séances
3-5 ans : 50 \$ + txs | 16 h à 16 h 45
6-9 ans : 60 \$ + txs | 17 h à 18 h
10 ans et + : 60 \$ + txs | 18 h 15 à 19 h 15

Instructeur : Naomie Mariné
ecoleskateboard.com
Un skateboard peut être prêté.
Casque et chaussures fermées
obligatoires. Autres protections
fortement suggérées.



**BADMINTON
LIBRE**
Pour tous

SAMEDIS
DÈS LE 22 OCTOBRE

Gratuit | Gymnase
de l'école

10 h à 12 h
8 séances

Organisateur : Benjamin Drapeau
chef.ben1@hotmail.com
450 330-0669
Aidez votre équipement.
Filets fournis.



INFOS-EN BREF

SEPTEMBRE 2022		
5		Fête du Travail Hôtel de ville FERMÉ
7		Collecte des ordures et des matières organiques
10		Journée mondiale de la prévention du suicide
12	19 h 30	Séance du conseil Salle communautaire
13	8 h 30 à 10 h 30	Toast café
14		Collecte des matières recyclables et organiques
21		Collecte des ordures et des matières organiques
22		Équinoxe d'automne
28		Collecte des matières recyclables et organiques
OCTOBRE 2022		
2		Collecte des encombrants au courant de la semaine
5		Collecte des ordures et des matières organiques
10		Action de grâce Hôtel de ville FERMÉ
11	19 h 30	Séance du conseil Salle communautaire
12	8 h 30 à 10 h 30	Toast café
12		Collecte des matières recyclables et organiques
16		Collecte des ordures et des matières organiques
23		Collecte de surplus de feuilles et de résidus de jardin au courant de la semaine
26		Collecte des matières recyclables et organiques
30		Labyrinthe hanté au centre communautaire
31		Halloween



CONSEIL MUNICIPAL

Paul Sarrazin, maire
450 378-1941 | 450 777-6717 | maire@miltonqc.ca

Ginette Prieur, conseillère siège 1
450 372-6517

Sylvain Roy, conseiller siège 2
450 378-6909

Johanna Fehlmann, conseillère siège 3
450 777-5629

Jacqueline L. Meunier, conseillère siège 4
450 378-6809

Pierre Bernier, conseiller siège 5
450 776-6218

Sylvain Goyette, conseiller siège 6
450 777-1346

ADMINISTRATION MUNICIPALE | 450 378-1942

Yves Tanguay, directeur général et greffier-trésorier
direction@miltonqc.ca | poste 122

Francis Pelletier, directeur général adjoint, administration et finances
comptabilite@miltonqc.ca | poste 123

Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications
viecommunautaire@miltonqc.ca | poste 126

Sofiane Fiala, responsable service de l'urbanisme
urbanisme@miltonqc.ca | poste 132

Luc Ménard, responsable des travaux publics
travauxpublics@miltonqc.ca | poste 133

France Tremblay, réceptionniste
mun@miltonqc.ca | poste 121

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 12 septembre 2022 à 19 h 30
Centre communautaire

Mardi 11 octobre 2022 à 19 h 30
Centre communautaire